



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E114859

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2025

ÉDITÉ LE 19/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2014B00905

Siret : 803 823 087 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 32 7655/R

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 185156148 G 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 185156148 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : MENUISERIE DES FOURS

4 ZONE ARTISANALE LES FOURS
85140 SAINT-MARTIN-DES-NOYERS

Téléphone : 02 51 07 85 24

Portable : 06 15 57 47 22

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarl.mf85@orange.fr

Responsabilité légale :
FORT MATTHIEU GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Serrurier métallier)	29/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.